

P.V. du B.D.  
02/12/2019



Présents : François RIVIER, Jean-Louis PERCHET.

En visioconférence de 19h30 à 20h30 : Thierry SCHUTTERS président de la CTA ligue Aura

Invités : Franck ROBERT (élu CA) ; Bertrand THIEVENT (Salarié)

Excusés : Claire MERLAND, Christian MAGNIN, Robert COLOMBANI, Sébastien BAZZOLI.

## I. POLE ARBITRAGE

- Thierry SCHUTTERS explique pourquoi le pôle Arbitrage mis en place par le comité n'est pas conforme aux plans d'arbitrage fédéral et territorial. Les missions (accompagnement et perfectionnement des JAJ) relèvent de la CTA via le secteur 6 (D-A + Isère). L'ambiguïté tient au fait que la majorité des membres du pôle sont aussi membres actifs du secteur.
- Le pôle en tant que structure n'a pas lieu d'être et est donc supprimé. La sanction de mise à l'écart de toute fonction d'encadrement arbitrale à l'encontre du président du comité est levée.
- Le comité peut intervenir pour aider les clubs à organiser leur Ecole d'Arbitrage.
- La ligue va organiser en mars 2020 un séminaire Arbitrage pour proposer et débattre des évolutions du fonctionnement de la CTA et préciser le rôle des comités et des secteurs.
- La relation et le soutien aux UNSS départementales est de la compétence du comité.
- L'hypothèse de l'entrée de JAJ dans les SSS et le pôle Excellence est évoquée.
- Le comité informe le président de la CTA de son projet d'action OLIS (lutte contre les incivilités).

## II. SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES

- le paiement de l'aide financière aux SSS pour la saison 2018-2019 est clos.
- le 1er versement pour 2019-2020 a été effectué à l'ensemble des sections conventionnées.
- une SSS est largement hors délai pour sa demande d'aide financière 2019-2020. Les 2ème et 3ème versements pourront être réglés à conditions de respecter les règles énoncées dans la convention.
- Le 2ème versement, pour l'ensemble des sections, sera suspendu aux respects de la convention signée, notamment par rapport aux informations que les sections doivent communiquer.

**ATTENTION pour 2020-2021 !** Le Conseil Départemental 07 souhaite aider en direct les clubs employeurs ardéchois qui interviennent sur une section sportive de collège via une aide spécifique sur l'un des 3 projets de leur demande de subvention. En conséquence, le Comité n'interviendra plus financièrement mais poursuivra son accompagnement pédagogique technique et arbitral.

Page 1 sur 2



ardèche  
LE DÉPARTEMENT

Maison des Bénévoles du Sport  
71 rue Latécoère 26000 Valence  
04 75 75 47 75 5126000@ffhandball.net  
Siret : 32828736200037 Ape : 9312Z



P.V. du B.D.  
02/12/2019



### III. AG ORDINAIRE ELECTIVE ET 60<sup>ème</sup> anniversaire

Le délai entre l'AG électorale des comités et celle de la ligue devant être au moins de 4 semaines et l'AG de la ligue étant prévue le 27 juin, l'AG électorale du comité ne peut être fixée au 06 juin comme prévu. Le CA du 07/12 tranchera entre les différentes options.

### IV. CMCD

Comme annoncé, le comité va surveiller l'état des CMCD des clubs afin si nécessaire de les aider à pallier à leurs difficultés.

### V. VEHICULES DE FONCTION

La recherche de devis est en cours. Le trésorier est chargé d'établir un budget prévisionnel.

### VI. La FFHB en deuil

Le BD présente ses condoléances à la famille et aux proches d'ANDRE AMIEL, ancien président de la FFHB (de 1996 à 2008), décédé à 84 ans, qui a beaucoup œuvré pour le déploiement du handball français.

VALENCE, le 02/12/2019  
le président  
Jean-Louis PERCHET

Page 2 sur 2



ardèche  
LE DEPARTEMENT

Maison des Bénévoles du Sport  
71 rue Latécoère 26000 Valence  
04 75 75 47 75 5126000@ffhandball.net  
Siret : 32828736200037 Ape : 9312Z

